



## Synthèse de la réunion du bureau du Cnis du 20 mars 2019

Le bureau s'est réuni sous la présidence de Patrice Duran le 20 mars 2019.

Le premier point de l'ordre du jour du bureau a été consacré à la **présentation du projet de plateforme des données de santé, appelé « Health data Hub », par Stéphanie Combes**, senior data scientist à la Drees. La ministre de la santé a confirmé la mise en place du « Health Data Hub » au premier trimestre 2019 et a confié à la Drees la mise en œuvre opérationnelle de cette plateforme.

Le sujet a été exploré dans le cadre d'une mission de préfiguration lancée en juin 2018 et d'un groupe de travail rassemblant des représentants d'instituts de recherche, de l'assurance maladie, des ministères concernés des établissements et professionnels de santé et des industriels.

Le rapport publié mi-octobre 2018 portait principalement l'idée de favoriser le partage des données. Il en découle quatre axes de travail : faire évoluer le cadre législatif afin de favoriser cette réutilisation des données pour améliorer la recherche ; allouer des moyens dans la collecte des données ; créer une plate-forme de partage des données, un espace sécurisé avec des outils à l'état de l'art pour développer des applications ; et enfin, pour promouvoir et dynamiser les cas d'usage, identifier des projets pilotes et les mettre en avant pour en faire des exemples.

La création du « Health Data Hub » est prévue dans le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé sous forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) qui reprendra les missions actuelles de l'Institut national des données de santé (INDS), tout en les élargissant.

La Drees a commencé à réfléchir à la gouvernance de cette future structure, en espérant que le vote de la loi, prévu en juin, puisse aboutir à la signature d'une convention constitutive pour le groupement d'intérêt public dans le trimestre qui suivra. Le Health Data Hub pourrait ainsi être créé en 2019. Cette structure aura vocation à regrouper une quarantaine de personnes et comptera différents pôles.

Sur les chantiers « Projets pilotes » et « Animation de l'écosystème », un appel à projets a été lancé récemment afin de construire la plate-forme et le catalogue de données autour de projets très concrets, identifier tous les freins que ces projets rencontrent dans leur réalisation et tenter de mettre en place des solutions pour les lever.

Enfin, sur le chantier « Plate-forme technologique », l'équipe envisage de construire une première plate-forme prototype à l'été ou en septembre 2019. L'exercice soulève de forts enjeux de sécurité informatique compte tenu de la sensibilité des données : un chantier sécurité informatique a été lancé avec le Haut fonctionnaire de défense du ministère. La plate-forme technologique devrait comporter un espace central et un espace projets. Le premier mettrait à disposition des bases de données d'un grand intérêt pour la communauté, tandis que le second permettrait de réunir des jeux de données appariés pour un projet donné. Chaque espace projet serait cloisonné pour des raisons de sécurité. Après des tests et un audit, la plate-forme pourrait être homologuée en juillet ou, plus vraisemblablement, après l'été.

**Jean-Luc Tavernier** a ensuite présenté les actualités de la statistique publique.

**En ce qui concerne l'environnement international**, dans le contexte des prochaines élections européennes, il est fort probable que certains textes en cours de négociation soient désormais gelés jusqu'à la prise de fonction du Parlement européen renouvelé. Concernant le règlement cadre IESS (Integrated European Social Statistics), relatif aux statistiques sociales, en particulier les enquêtes auprès des ménages, les discussions en Trilogue sont en panne depuis l'introduction par le Parlement européen d'un article contraignant les instituts nationaux de statistique à transmettre des échantillons de ménages aux agences européennes, à des fins d'enquêtes. En ce qui concerne le règlement cadre FRIBS (Framework Regulation Integrating Business Statistics), le texte devait être adopté très rapidement. Dans la perspective de ce texte, une certification est lancée concernant les échanges entre instituts nationaux de statistique (ou autres autorités statistiques nationales en charge du commerce extérieur) de micro-données d'entreprises dans le cadre des statistiques sur le commerce intracommunautaire de biens. En France, le service statistique des Douanes est directement concerné par cet exercice de certification. La révision du règlement sur les statistiques migratoires et la protection internationale est également en cours.

Les prochaines revues par les pairs des pays européens devraient se tenir en 2021/2022, probablement au 1<sup>er</sup> semestre 2021 pour la France. L'évaluation porterait sur les instituts nationaux de statistique et certains services statistiques producteurs de statistiques européennes, en particulier les SSM en France. La revue devrait couvrir l'ensemble des 16 principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

La 50<sup>ème</sup> session de la Commission statistique des Nations Unies s'est déroulée à New York du 5 au 8 mars 2019. Comme au cours des trois dernières années, un des principaux thèmes de discussions a concerné les indicateurs pour le suivi des Objectifs de développement durable (ODD).

**S'agissant des actualités nationales**, le Répertoire électoral unique (REU), dont la gestion est confiée à l'Insee, est entré officiellement en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 conformément à la loi 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales. Les listes électorales issues du REU seront utilisées dès le mois de mars pour différentes élections municipales partielles, mais la première échéance générale sera celle des élections européennes du 26 mai 2019. La version complète du système de gestion, réalisée par l'Insee, qui permet de mettre à jour en continu le REU, est disponible pour les communes depuis début janvier 2018. L'activité induite par la mise en place du REU à l'Insee, dans les sites de gestion et dans le service de contact avec les utilisateurs, a été très forte dès la phase d'initialisation du REU et sur le premier trimestre 2019.

L'enquête de recensement de la population 2018 a été marquée par la mise en œuvre du nouveau questionnaire sur les liens de parenté afin de permettre une nouvelle analyse ménages-famille, conformément aux préconisations du CNIS. Les modifications du questionnaire ont affecté les résultats du recensement avec une légère rupture à la baisse, de l'ordre de -0,1 % par an pendant 7 ans sur l'estimation du nombre total d'habitants en France. Ce changement corrige vraisemblablement une sur-estimation du nombre de personnes en multi-résidence, comme les enfants en résidence partagée suite à une séparation de leurs parents. Cette rupture de série a été documentée et commentée lors de la publication du bilan démographique 2018 en janvier.

S'agissant des travaux des SSM, la Drees réalisera en 2019 un appariement inédit entre les données de l'échantillon démographique permanent (EDP) et les données du système national des données de santé (SNDS). Cet appariement permettra de réaliser de nombreuses études sur les inégalités sociales de santé, les pratiques des professionnels et des établissements de santé ou le lien entre les trajectoires professionnelles et la santé. Il sera largement mobilisé pour l'évaluation de la Stratégie Nationale de Santé, dont la DREES est en charge, et les premiers résultats devraient être diffusés en 2019.

En 2019, la Dares poursuit les investissements et travaux d'études basés sur différents appariements avec le fichier des DEFM. Elle continuera d'exploiter le fichier apparié entre le fichier historique des demandeurs d'emploi et l'enquête Emploi (FH-EEC), en vue d'éclairer les écarts entre les statistiques de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) et les statistiques de chômage au sens du BIT issues de l'enquête Emploi. Les travaux d'études sur le retour à l'emploi vont aussi se poursuivre grâce aux données appariées entre le fichier historique des demandeurs d'emploi et le fichier des déclarations préalables à l'embauche (FH-DPAE). Par ailleurs, la Dares, en collaboration avec Pôle emploi, continuera en 2019 à expertiser la possibilité de constituer un appariement entre le fichier historique des demandeurs d'emploi et les données de MMO-DSN afin de mieux suivre les trajectoires des demandeurs d'emploi entre chômage et emploi salarié.

La collecte d'une enquête Logement sera lancée à l'automne 2019 par le SDES : celle-ci sera effectuée par un prestataire externe strictement encadré par le SDES et devrait s'étaler sur une durée de 10 mois à compter de septembre 2019. La mise en œuvre de cette enquête est désormais très attendue par les utilisateurs habituels (la dernière enquête nationale logement date de 2013). L'enquête 2019-2020 portera sur 70 000 fiches-adresse de France métropolitaine tirées dans Fideli. Par souci de comparabilité, le questionnaire sera très proche de celui de l'ENL 2013.

Avant de citer quelques publications récentes du SSP, Jean-Luc Tavernier a signalé que l'Insee a mis en ligne deux produits pour mieux éclairer le débat économique et social. En premier lieu, un dossier de presse sur le pouvoir d'achat pour tenter d'expliquer la différence entre la perception individuelle du pouvoir d'achat et sa mesure statistique. Et l'Insee a diffusé sur son site internet une compilation des différents travaux, publications, fichiers produits par le SSP sur les sujets de revenus, de redistribution, et d'analyse territoriale. C'est la synthèse de certains de ces travaux qu'il a présentée à l'Assemblée plénière du Cnis de janvier, sur l'évolution des revenus et des inégalités en France ainsi que sur l'impact de la redistribution. Plusieurs études inédites ont aussi été publiées depuis le début de la crise des gilets jaunes sur ces sujets, tel l'*Insee première* sur les hauts revenus dans la Fonction publique.

Enfin, quelques **points d'actualité du Cnis** ont été présentés.

Patrice Duran a annoncé la nomination de Christine d'Autume, Inspectrice générale des affaires sociales, en tant que présidente de la Commission « démographie et questions sociales », en remplacement de Dominique Libault. Françoise Maurel a fait le point sur le renouvellement en cours du Conseil et du bureau dont le mandat vient à échéance en 2019. Elle a aussi signalé la diffusion récente du numéro 17 des « Chroniques » du Cnis consacré au moyen terme 2019-2023 et annoncé les prochaines valorisations des travaux du Moyen terme. Patrice Duran a fait le point sur les travaux du groupe d'experts consacré aux statistiques des collectivités locales. Un état des lieux est en cours de réalisation par les différentes entités concernées du SSP et des auditions d'experts extérieurs sont organisées, de sorte qu'un premier rendu sera fait en juin. Pour finir, l'étalonnage des statistiques de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP), qui est arrivé à échéance à la fin de l'année 2018, a été reconduit pour un an, l'instruction de son renouvellement étant en cours au sein du Comité du Label de la statistique publique.